



Institut International de Musique Electroacoustique

b o u r g e s

CONTRAT

ENTRE LES SOUSSIGNES :

1) Le Groupe de Musique Expérimentale de Bourges, par abréviation G.M.E.B., association constituée sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901, représenté par Madame Françoise Barrière, sa Directrice,

d'une part

2) Le compositeur
demeurant à

Madame Elsa JUSTEL
36, rue Emile Dequen

94300 VINCENNES - FRANCE

d'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 -

Le G.M.E.B. met à la disposition de : Madame JUSTEL ses studios électroacoustiques, installés Place André Malraux à Bourges à savoir :

CIRCÉ du 16 Juillet 97 au 29 Juillet 97

Cette mise à disposition intervient dans le but exclusif de création d'une oeuvre originale à l'exclusion de toute musique d'application.

Le nom de l'oeuvre ainsi créée est : **ALBA SUD**

Sa durée est de : **10'30**

Article 2 - La mise à disposition précitée des studios comprendra :

- 1) L'utilisation des studios et de leur équipement technique, pendant la durée sus-énoncée, à raison de huit heures par jour.
- 2) La fourniture des bandes magnétiques nécessaires à la réalisation de l'oeuvre.

